

145^e séance

Annexes

DÉPÔT D'UN RAPPORT

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 1^{er} février 2021, de M. Jean-Pierre Pont, un rapport, n° 3822, fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, en nouvelle lecture, sur le projet de loi, modifié par le Sénat, prorogeant l'état d'urgence sanitaire (n° 3818).

DÉPÔT DE RAPPORT EN APPLICATION D'UNE LOI

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 1^{er} février 2021, de Mme la présidente de la CNIL, en application de l'article 11 de la loi n° 2020-546 du 11 mai 2020

prorogeant l'état d'urgence sanitaire et complétant ses dispositions, le Deuxième avis trimestriel de la CNIL sur les systèmes d'information développés aux fins de lutter contre la propagation de l'épidémie de covid-19.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 1^{er} février 2021, de M. le Premier ministre, en application de l'article L.3131-13 du code de la santé publique, les **dixième** (mesures prises du 09/01/21 au 15/01/21) et **onzième** (mesures prises du 16/01/21 au 22/01/21) **rapports d'étape** des mesures prises au titre de l'état d'urgence sanitaire sur le fondement des articles L. 3131-15, L. 3131-16 et L. 3131-17 du code de la santé publique.